

## Conseil d'administration Séance du 24 septembre 2021

### Délibération n°67-2021 Contribution à l'association de diplômés de l'école supérieure d'arts & médias Caen/Cherbourg « Les indésirables »

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle et l'arrêté préfectoral du 29 mars 2018 portant modification des statuts de l'EPCC ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;

Dans le cadre de sa stratégie d'insertion professionnelle et de partenariat avec des associations culturelles, l'établissement mène une politique volontariste, notamment en direction de l'emploi culturel, en soutenant des actions des diplômés de l'ésam Caen/Cherbourg.

« Les indésirables » est une association d'artistes plasticiens, anciens diplômés de l'ésam Caen/Cherbourg, créée en 2021 et tournée vers la diffusion culturelle de l'art contemporain par la création et la vente de productions plastiques ainsi que de prestation artistique.

Il est proposé pour cette année de constitution de l'association d'accorder une subvention de fonctionnement de 2500€ afin de contribuer à leur installation dans de nouveaux locaux situés rue des boutiques à Caen.

L'attribution de cette contribution fera l'objet d'une convention qui cadrera le partenariat et en fixera les modalités de versement.

#### DELIBERATION :

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré :

**Approuve** les termes de la convention ;

**Décide** d'attribuer une contribution au titre de l'année 2021 de 2500 euros à l'association des diplômés de l'ésam Caen/Cherbourg « les indésirables »

**Autorise** le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : 10

Votants : 16

Vote : à l'unanimité des voix